

Professeur Ordinaire (Titulaire) Abbé Louis MPALA
Mbabula/ Université de Lubumbashi
abelouimpala@gmail.com www.louis-mpala.com

CRITIQUE DES ELECTIONS DANS UN SYSTEME DE DEMOCRATIE REPRESENTATIVE¹

Perte de la crédibilité des observateurs internationaux

Au nom de Socrate, de Platon et d'Aristote, de Jean-Jacques Rousseau et de François Amanrich, la critique des élections dans un système démocratique s'avère indispensable.

1. DEMOCRATIE REPRESENTATIVE

De prime abord, nous signalons que la démocratie est une affaire d'hommes. Elle n'est pas un cadeau à offrir ou à recevoir sur un plateau d'or. Projet, la démocratie l'est. Elle n'est pas un "déjà-là", elle est un "pas-encore", i.e. une *conquête*. Autrement dit, partout où elle semble être un *modus vivendi*, elle est *en-deçà* de ce qu'on attend d'elle. Ceci ne peut surprendre pour la simple raison que la démocratie ne peut être que ce que les hommes sont et veulent être. A ce niveau, nous émettons à la même onde qu'Anne Baudart pour qui « les hommes – individus et peuples – ont le choix de régresser ou de progresser, de

¹ Extrait de notre livre *Pour la démocratie prosôponiste*, Lubumbashi, Ed. Mpala, 2015 et mis en ligne à l'occasion de l'invalidation de l'élection présidentielle au KENYA.

choisir la liberté ou la servitude, les lumières ou la barbarie. Leur démocratie sera ce qu'ils en feront. Elle sera leur œuvre et à leur image : chemin de leur libération ou de leur aliénation »².

Son ambition est d'être "le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple"³ comme le souhaitait Abraham Lincoln. En effet, à la notion de Démocratie se trouve intimement liée celle du peuple. Qu'est-ce qu'un peuple ? Dès l'origine de la démocratie en Grèce, la notion du peuple fait problème⁴. S'agit-il du *plèthos* ou de *dèmos* ? *Plèthos* se trouve en opposition avec *dèmos*. Anne Baudart nous apprend que « depuis Homère, plèthos désigne la foule, la « masse » plus ou moins informe de gens, qui ne sont ni beaux ni bons, mais se remarquent plutôt par leur **aveuglement**, leur comportement souvent insensé »⁵. D'où *Plèthos* signifie, en dernière analyse, *homilos* (foule, multitude) ou *ochlos* (foule, multitude, « bas peuple », populace). Là où il y a la foule, la multitude, se forme un agrégat sans cohésion, l'unité et l'organisation en font défaut. Cependant *dèmos*, « consacré notamment par Périclès, désigne « le peuple » comme corps des citoyens, entité politique et juridique fondant et structurant la démocratie comme « pouvoir du peuple »⁶. Cependant c'est le peuple comme *dèmos* qui est lié à la démocratie.

Reconnaissons néanmoins que la pratique de la démocratie est à la hauteur de la grandeur et de la misère humaine. Toutefois, étant le moindre mal parmi les mauvais systèmes politiques, la démocratie exige, de la part de ses artisans, l'inscription, dans leurs cœurs, de certains piliers dont la souveraineté du peuple, un gouvernement reposant sur le consentement des gouvernés, la règle de la

² A. BAUDART, *Qu'est-ce que la démocratie*, Paris, Vrin, 2005, p.71.

³ *Qu'est-ce que la démocratie ?* United States Information Agency, octobre 1991 cité par N. MBOLOKALA Imbuli, *Philosophie, levure et levier de la démocratie*, dans *Revue Philosophique de Kinshasa vol.XVII N°32* (juillet-décembre 2003), p.54.

⁴ Cf. S. GOYARD-FABRE, *Qu'est-ce que la démocratie ? La généalogie philosophique d'une grande aventure humaine*, Paris, Armand Colin, 1998, p.37.

⁵ *Ib.*, p.9. Nous soulignons.

⁶ *Ib.*, p.9.

majorité dont le danger est d'être dictatrice sur la minorité, la reconnaissance des droits de la minorité condamnée à être dirigée par les personnes qu'elle n'a pas choisies, la garantie des droits fondamentaux de la personne, les élections libres, justes, transparentes et même apaisées, l'égalité devant la loi même si celle-ci est taillée parfois sur la mesure de la majorité, la procédure légale régulière bien que celle-ci prenne du temps "inchronométrable", les limites imposées au gouvernement par la constitution qu'on change parfois selon les circonstances profitables à la majorité et non à minorité, le pluralisme social, culturel, politique et économique frôlant parfois l'anarchie, les valeurs de tolérance et de pragmatisme frisant parfois le laxisme, les valeurs de coopération et de compromis sacrifiant parfois les intérêts de la minorité, etc. Comme d'aucuns peuvent le constater, il faut toute une vie d'éducation permanente pour planter et faire croître ces piliers dans nos cœurs. Voilà pourquoi l'anarchie et la tyrannie guettent la démocratie. Il suffit que les « voyous »- les ignorants pour Socrate et Platon ou les pauvres pour Aristote-soient nombreux au pouvoir pour élire des lois taillées sur leur "voyoumanie". S'il en est ainsi, les pauvres, selon Platon et Aristote, s'enrichissent et confisquent les biens des riches une fois au pouvoir.

Ceci étant, avant les élections qui doivent, en principe, donner naissance à ce mode de gestion politique, il est bon d'avoir des gens éduqués, conscientisés, détribalisés. Comment y parvenir ? La question reste posée.

2. SENS DES ELECTIONS

Du verbe latin *eligere* et du substantif latin *electio* signifiant élire, une élection implique normalement un choix éclairé entre deux ou plusieurs possibilités qui peuvent être les systèmes politiques, les candidats, etc. Ainsi, "en politique l'élection est le mécanisme par lequel on permet aux citoyens d'un

pays d'opérer leur choix sur le mode de gestion politique, (...) sur les dirigeants et animateurs des institutions publiques"⁷.

Comme on le voit, les élections jouent un grand rôle. Elles préparent l'avènement de la démocratie⁸.

En Afrique, des élections, on en parle souvent, et ce, chaque fois qu'un tournant historico-politique se pointe à l'horizon.

Le sens d'être des élections est de permettre aux citoyens de choisir leurs gouvernants et leurs représentants, qui rédigeront et voteront la loi en leur nom au **Parlement, de permettre de régler une crise**. Parfois les élections revêtent **un aspect stratégique** : on peut recourir à l'élection afin de garder le pouvoir⁹.

La **vraie nature**¹⁰ des élections est d'être l'indicateur d'une bonne santé démocratique, ou de parfait révélateur de l'État de droit. Comme le dit Bernard Manin, « l'élection constitue l'institution centrale du gouvernement représentatif »¹¹.

En effet, on ne va pas aux élections pour répondre aux appels venant du ciel et aux discours des politiciens qui veulent défendre leurs intérêts individuels et malheureusement certains politiciens se servent du peuple pour leur carrière dans la mangeoire nationale, et ce, parce qu'ils se proclament « opérateurs

⁷ LA LIGUE DES ELECTEURS, *Synthèse des cours*, Kinshasa, 1997, p. 26, inédit.

⁸ Cf. J. NKWASA Bupele, *Vote et démocratie : présupposés théoriques et regard critique sur les conditions concrètes de l'exercice de la souveraineté populaire en RDC*, dans *Elections et légitimation du pouvoir en RDCongo*. Actes des huitièmes journées philosophiques du philosophat Saint-Augustin du 16 au 18 décembre 2004, p.49.

⁹ *A quoi sert une élection ?* [en ligne] <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/participation/voter/election/quoi-sert-election.html> (page consultée le 5 février 2012).

¹⁰ G. LANDRY - HAZOUME, *Les élections en Afrique : une Démocratie de spectacle* [enligne] http://www.lanouvelletribune.info/index.php?option=com_content&view=article&id=7748:les-elections-en-afrique--une-democratie-de-spectacle&catid=27&Itemid=43(page consultée le 5 février 2012).

¹¹ B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2012, p.18.

politiques » sans prendre soin de nous dire ce qu'ils « vendent ou opèrent » politiquement.

Tout électeur et toute électrice sait qu' « on n'élit pas des femmes et des hommes descendus du ciel du pouvoir qui trône dans une majesté de puissance infinie(...), on enfante plutôt des hommes et des femmes jaillis des entrailles d'une population organisée pour changer son destin. »¹² Et on voudra qu'*une élection soit libre, transparente, juste.*

3. ELECTION ET PRINCIPE DE DISTINCTION OU CARACTERE ARISTOCRATIQUE DE L'ELECTION

Il sied de signaler que les élections sont un mode de choix aristocratique. Qu'est-ce à dire ? Contrairement au **tirage au sort** qui est réellement démocratique -nous en parlerons-, l'élection est de nature aristocratique et se base sur le **principe de distinction**. En effet, « le gouvernement représentatif a été institué avec la claire conscience que les représentants élus seraient et doivent être des citoyens distingués socialement, distincts de ceux qui les élisaient »¹³. Madison, au dire de B. Manin, soutenait que les représentants ne doivent pas ressembler aux représentés ; en d'autres mots, les élus doivent être différents et distincts de leurs électeurs de par leur sagesse et leur vertu¹⁴. En sélectionnant par élection les plus sages et les plus vertueux, les représentants forment un « corps choisi »¹⁵. Ainsi on a l'aristocratie, signifiant un gouvernement exercé par les meilleurs. A dire vrai, par le principe de distinction, socle de la démocratie représentative, les représentants sont différents des représentés, et se situent « plus haut qu'eux dans l'échelle des

¹² KA MANA , *Réussir les élections ;Pour une éducation fondamentale à la démocratie et à l'engagement politique en RDC* [en ligne] <http://www.pole-institute.org/site%20web/echos/echo154.htm> (page consultée le 5 février 2012).

¹³ B. MANIN, *o.c.*, p.125.

¹⁴ Cf. *Ib.*, p. 153.

¹⁵ *Ib.*, p. 153.

talents, de la vertu et de la richesse »¹⁶. Reconnaissons-le, l'élection produit « par elle-même un effet aristocratique »¹⁷ même si la loi n'interdit à quiconque l'accès au pouvoir. Les inégalités sociales, les circonstances, tout concourt à faire de l'élection un mode aristocratique par nature.

A ce propos, B. Manin nous édifie quand il présente quatre facteurs engendrant les effets inégalitaires et aristocratiques de l'élection : 1. Le rôle des préférences de personne, 2. La dynamique d'une situation de choix, 3. les contraintes cognitives et 4. Les coûts de la diffusion de l'information.

Les préférences de personne sont un facteur qui dévoile une des faces de l'élection. Dans la démocratie représentative, tous les citoyens sont reconnus égaux, acteurs du choix politique et pouvant souhaiter exercer des fonctions publiques. Quand bien même « l'accès aux charges n'est soumis à aucune condition particulière, (...) la procédure de répartition est fondamentalement inégalitaire : parmi les candidats aux charges, ceux qui obtiennent ce qu'ils désirent sont ceux que leurs citoyens **préfèrent aux autres**, nominalement et personnellement ».¹⁸ Les citoyens se préférant mutuellement les uns aux autres, « on ne remarque pas que les charges sont distribuées selon une procédure personnalisée et discrétionnaire. Dans une situation où le vote est secret, le citoyen qui choisit n'a même pas à rendre raison de sa **préférence** »¹⁹. A ce niveau nous pouvons soulever la problématique de **l'égalité des chances** et de la **méritocratie**. Chaque électeur a les critères personnels pour **préférer** celui-ci à celui-là. Ceci étant, l'on doit se convaincre que « l'élection n'assure pas l'égalité des chances entendue comme probabilité mathématiquement égale d'accéder aux charges. Il est peut-être moins trivial de noter qu'elle ne garantit pas, non

¹⁶ *Ib.*, p. 168.

¹⁷ *Ib.*, p. 170.

¹⁸ *Ib.*, p. 176. Nous soulignons.

¹⁹ *Ib.*, p. 176. Nous soulignons.

plus, l'égalité méritocratique des chances, entendue en son sens contemporain »²⁰.

La dynamique d'une situation de choix nous permet, à son tour aussi, de dévoiler l'élection. Point n'est besoin de rappeler **qu'élire c'est choisir**. Les électeurs ont des motifs pour préférer un candidat à un autre. En principe, pour être élu ou choisi, le candidat doit être perçu comme supérieur aux autres sur tel ou tel plan. On peut même deviner l'origine étymologique qui est la même pour élection et élite²¹. Toutefois, l'on doit tenir à l'esprit que « les jugements de valeur des électeurs sont en partie déterminés par les conditions de vie, l'état des mœurs ou des modes prévalant dans un contexte donné »²². De ce fait, tout candidat potentiel conscient sait que le jugement et la décision des électeurs lui échappent et que leur préférence est une décision discrétionnaire²³. Oui, les programmes et promesses des candidats ne sont pas contraignants. On se trouve devant une dynamique interne ayant sa propre logique.

Les contraintes cognitives ne sont pas à négliger. Elles font voir ce qu'est l'élection : « Elire consiste à choisir des candidats connus. Pour être élu, un candidat doit nécessairement attirer l'attention des électeurs »²⁴. Le candidat doit être **saillant**, jugé distinct et perçu comme supérieur aux autres. Cette saillance dépend de plusieurs facteurs dont l'environnement où l'on vit, l'image de marque, la période, etc. C'est à ce niveau que nous devons parler des **campagnes électorales** dont le but est d'attirer les électeurs « sur les caractères distinctifs de candidats qu'ils n'auraient pas remarqués autrement »²⁵. Tous ont-ils les mêmes moyens pour les campagnes ?

²⁰ *Ib.*, p. 179

²¹ *Cf. Ib.*, p. 180.

²² *Ib.*, p. 181

²³ *Cf. Ib.*, p. 181

²⁴ *Ib.*, p. 182

²⁵ *Ib.*, p. 184.

Les coûts de la diffusion de l'information révèlent le caractère inégalitaire inhérent à toute élection. Pour se faire connaître, le candidat doit avoir des moyens et les coûts d'une telle entreprise ne sont pas négligeables. Ceci explique pourquoi «les candidats sont (...) plus enclins à faire appel aux riches qu'aux pauvres pour financer leurs dépenses électorales. Et il est raisonnable de supposer qu'une fois élu, un candidat porte attention particulière aux intérêts de ceux qui ont financièrement contribué à son élection. Prise à elle seule, la procédure électorale favorise donc les catégories les plus aisées de la population »²⁶.

De ce qui précède, l'on peut retenir que l'élection est une sélection de représentants différents de leurs électeurs et ils sont perçus comme supérieurs. Voilà qui nous pousse, à la suite de tant de philosophes, à dire que l'élection est aristocratique. Le terme « aristocratique » désigne « l'absence de similitude entre électeurs et élus »²⁷. Et puisqu'il en est ainsi, on se trouve au cœur de la problématique de la **représentativité**. De quel genre de représentation peut-on parler entre le représentant et le peuple qui l'a élu ? Nous en parlerons au moment opportun.

2.1.4. CE QUE LES ELECTIONS SONT REELLEMENT DANS UN SYSTEME

DE DEMOCRATIE REPRESENTATIVE²⁸

Comme d'aucuns pensent que les élections font la démocratie, dans la démocratie dite moderne ou représentative, les élections, de par les campagnes électorales qui sont de véritables champs de bataille, font entrer « le pays dans une période d'inquiétantes turbulences, dans une atmosphère d'orages

²⁶ *Ib.*, p. 185

²⁷ *Ib.*, p. 191.

²⁸ Le propos de cette section vaut surtout pour certains pays africains.

impitoyables »²⁹ et provoquent des tremblements de terre électorale dont « la magnitude s'élèvera au fur et à mesure qu'approchera l'heure des élections »³⁰. Oui, on y entend « siffler le train d'un discours idyllique qui exige des élections libres, transparentes, honnêtes, justes et crédibles,(...) **des discours** enivrant les esprits dans un tintamarre où il est difficile de savoir quel est le poids réel des protagonistes, quelle est la crédibilité de leurs structures politiques, quel est le sérieux de leurs propositions ou quelle est la solidité de leurs ambitions et des espérances qui les portent. »³¹

A dire vrai, au moyen des élections, et à travers la compétition acharnée qu'elles instituent, les instincts prédateurs s'aiguisent, et l'ambition et la soif des honneurs et des gains matériels se déchaînent. Rien d'étonnant : l'on se trouve devant des opérateurs politiques. **La notion d'opérateur politique** qui semble prendre le dessus sur celle d'acteur politique ou d'homme politique doit nous faire réfléchir. Lors des campagnes électorales, on dirait qu'il y a un **Marché politique** qui se crée³². Les candidats et les électeurs se comportent comme s'il s'agissait d'un marché où règne la loi de l'offre et de la demande. Qui demande ? Et qui offre ? A dire vrai, le candidat est à la fois demandeur des voix et « offreur » des produits électoraux. Ceci vaut aussi pour l'électeur qui est prêt à offrir sa voix une fois sa demande exaucée : avoir un pont, du sel, une école, un centre de santé, etc. Mais rien ne garantit que la voix sera offerte une fois la demande exaucée. Quelle escroquerie de la part de l'électeur dans ce cas ! Oh ! Une autre forme d'escroquerie de la part du candidat existe. Nous en parlerons quand nous toucherons au problème de la représentation.

²⁹ KA MANA , *Réussir les élections ;Pour une éducation fondamentale à la démocratie et à l'engagement politique en RDC* [en ligne] <http://www.pole-institute.org/site%20web/echos/echo154.htm> (page consultée le 5 février 2012).

³⁰ *Ib.*

³¹ *Ib.*

³² Si les candidats lisent A. ILUNGA Lumuluabo, *Vade mecum du candidat aux élections*, Lubumbashi, Labossa, 2011, il y a plus de chance de se transformer en acteurs politiques.

Retenons que lors des campagnes, les candidats proposent ou « offrent » des programmes de société, des « cadeaux » appâts, des **promesses**. Ainsi peut surgir la démagogie. Les électeurs, plusieurs fois roulés dans la farine et vivant dans un environnement socio-économique précaire, montent des enchères et voudraient voir - toucher - goûter ce qu'on leur propose avant de donner ou d'« offrir » leur voix. Quel jeu de dupe ! L'offre politique et la demande politique s'expliquent ainsi sur le lieu du rendez-vous politique qui est la période de campagnes électorales. Et à ce propos, B. Manin a des termes précis : « Le vote constitue pour partie une réaction de l'électorat face aux termes qui lui sont proposés »³³.

Cette apparition des « opérateurs politiques » peut trouver une autre explication dans l'**érosion de la fidélité des électeurs**. Celle-ci a plusieurs causes dont la méfiance envers les partis politiques qui semblent, presque tous, avoir le même projet de société. En outre, on se trouve devant des partis alimentaires inféodés au parti présidentiel. Ainsi on parlera de **Majorité présidentielle**. Par ailleurs, les soi-disant partis d'opposition sont opposés entre eux et ne convainquent pas souvent. Sachant que tous les partis- **Majorité et Oppositions**- sont dans le même sac : ils courent après le pouvoir pour le pouvoir, l'électeur joue au caméléon et porte tel emblème de tel parti à tel moment. Sous d'autres cieux, cette érosion est liée « à des évolutions sociales de grande ampleur, comme l'individualisation des conditions professionnelles, l'effritement des formes d'insertion sociale propre à la société individuelle, l'élévation du niveau d'instruction et l'affaiblissement consécutif de la déférence à l'égard des autorités ou des porte-parole, ou encore la diffusion des médias »³⁴. Oui, nous reconnaissons qu'il existe aussi des électeurs fidèles à leurs partis. Mais cette fidélité est rarement motivée par le projet de société,

³³ B. MANIN, *o.c.*, p. 286. Signalons que ce que nous exposons n'a rien avoir avec la démocratie du public dont parle B. Manin.

³⁴ *Ib.*, p. 311.

mais souvent par une affinité ethnique. Cette dernière cimenter le noyau dur d'électeurs loyalistes. Ceci, dans certains pays africains, empêche les électeurs à agir de **façon instrumentale** « dans la mesure où leur vote [n'] est [pas] globalement orienté vers les effets et les conséquences »³⁵. Ainsi on ne sera pas en mesure de dire : « voter pour envoyer un message »

Citons quelques marchandises : T-shirts, sel de table, boissons, tôles, casquettes, promesses, vélos, motos, moulins, etc. Et pour arriver à vendre ces produits, les opérateurs politiques jouent sur plusieurs cordes de la guitare électorale : ethnies, couleurs du parti, diabolisation de l'adversaire métamorphosé en insecte nuisible, en animal féroce et oiseau rapace à abattre. Et quel sera leur premier souci une fois élu député ? La réponse est là : « L'on attend en conséquence de la conquête du pouvoir ou de la participation au gouvernement de l'État, le partage, ordonné ou impitoyable, des oripeaux, des dépouilles et du butin aux mille saveurs et aux mille visages, que quelles que soient les dimensions et les ressources du pays considéré, les budgets et les marchés produisent nécessairement l'enrichissement massif et rapide.³⁶ Rien d'étonnant, l'on se trouve devant des opérateurs politiques.

La démocratie, alors, se mue en spectacle. La fête et le spectacle vont aider à masquer l'absence ou la vacuité des concepts et des thèmes idéologiques, qui caractérisent les discours de campagne.

A dire vrai, c'est pendant les campagnes électorales que les électeurs sont ramenés aux temps de la Rome antique de *panem*³⁷ et *circences*³⁸. Et personne ne se pose ces questions: « Pourquoi allons-nous aux élections dans notre pays ? Dans quel but est-il nécessaire de se mobiliser pour élire le

³⁵ *b.*, p. 324.

³⁶ Cf. G. LANDRY - HAZOUMÉ, *a.c.*

³⁷ Pain

³⁸ Jeux

président de la République, pour nous doter d'une assemblée et des institutions locales censées être démocratiques et traduire véritablement la volonté populaire ? »³⁹

En outre, qu'on se pose simplement quelques questions pour se représenter tout clairement le fond des choses : tous ceux qui votent sont-ils informés assez sur les personnes et leurs projets ? Jouissent-ils de la prudence dans le jugement s'ils en ont un ? Ont-ils la capacité de choisir en connaissance de cause, et ce, pour le meilleur ou pour le pire ? Et pourquoi l'on fait même voter une majorité analphabète (pour qui l'on écrira un nom qu'elle n'aurait peut-être pas prononcé), non préparée dans certaines circonstances ?

Si choisir ses dirigeants se fonde sur le principe selon lequel choisir c'est juger, juger c'est connaître et connaître c'est s'informer, c'est à ce niveau que l'on doit se poser la question de savoir si l'on est devant le *Plèthos* ou devant le *Dèmos*. Et Rousseau l'avait bien compris quand il affirmait que « vous aurez tout si vous formez des citoyens, sans cela vous aurez de méchants esclaves, à commencer par les chefs de l'Etat. Or former les citoyens n'est pas l'affaire d'un jour, et pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants »⁴⁰. En effet, quand le peuple n'est pas éclairé, il agit le plus souvent comme les moutons de Panurge, et ce sans jugement ou mesure rationnelle. Oui, le peuple est à guider, car il peut lui arriver de vouloir le bien et de ne pas toujours le voir⁴¹. Qui formera et guidera le peuple ? Platon propose des gouvernants - philosophes pour le faire. Mais Karl Marx, dans sa *Troisième thèse sur Feuerbach*, exige que les éducateurs soient aussi éduqués. Sans éducation ou instruction, le peuple sera la multitude ignorante, toujours prête à être échauffée par le premier venu. Il devient populace, une agrégation de fait. Et se trouvant devant la populace, le

³⁹ Guy Landry - Hazoumé, *a.c.*

⁴⁰ Rousseau cité par A. BAUDART, *o.c.*, p. 41

⁴¹ Cf. A. BAUDART, *o.c.*, p. 57.

« *Vox populi, vox Dei* » engendrera la Terreur. Pour cela, on doit éduquer, instruire et encadrer les citoyens par tous les moyens juridiques, politiques et moraux pour les faire passer du *Plèthos* au *Dèmos*. Cette éducation est permanente et elle doit être assurée par la famille, l'église, l'école, l'université, l'Etat, les partis politiques, la société civile, etc. Oui, nous savons que les appareils étatiques sont suspects, mais les autres acteurs sociaux doivent s'y impliquer pour redresser la barre. Signalons que l'infrastructure économique est une instance à ne pas négliger dans la réussite de l'éducation, car un ventre creux n'a point d'oreille.

1.4. COMPORTEMENT A LA PROCLAMATION DES RESULTATS

Après, les résultats n'étant pas ce que certains espéraient, il y aura **des réclamations**. C'est encore un « **jeu démocratique** », jeu ayant ses règles prescrites par la Constitution qui prévoit le recours. Ceci prouve que le système est conscient de ses dérives. **D'autres remettront leur sort aux observateurs⁴² tout en oubliant que les observateurs ne doivent rendre des conclusions que si et seulement s'ils sont déployés dans tous les bureaux de vote validés par la Commission Electorale qui se veut souvent et si pas toujours nationale et indépendante et ce, en respectant les délais prescrits par le code électoral. Or il n'en est jamais ainsi. Les observateurs se transforment souvent en touristes surtout s'ils viennent d'autres cieux.**

Ayant séjourné intellectuellement parmi les maîtres de soupçon, qu'on nous permette de poser certaines questions : de quel groupe sont-ils ? Peuvent-ils nous décliner leur idéologie ? Tout homme est un animal idéologique. Y compris nous-même. Qui finance leur mission ? Et d'où provient cet argent ? De

⁴² Le cas du KENYA illustre notre propos. Beaucoup d'observateurs internationaux ont loué l'organisation des élections, et ce avant même la proclamation des résultats. Ils semblent montrer leur vraie face.

quel pays viennent-ils ? Quel genre des relations leurs pays d' « origine » tissent-t-il avec le pays hôte ? A qui rendront-ils compte des résultats en premier lieu ? A « celui » qui les a envoyés sans doute. Les consignes sont à suivre à la loupe et n'importe qui du groupe n'a droit d'en parler sans être mandaté par « celui » qui l'a envoyé, nourri et financé.